

Echange linguistique avec l'Allemagne

Madame, Monsieur,

Afin de confirmer l'inscription de votre enfant à l'échange culturel et linguistique en Allemagne avec **accueil des correspondants du 6 au 14 mars 2019 et séjour du 29 mars au 7 avril 2019**, merci de retourner les documents à compléter à la date demandée. Si vous rencontriez des difficultés pour l'accueil du correspondant, merci d'en informer au plus vite Mme Bayon, professeur d'allemand.

Voici les grandes lignes du projet :

Lieu du séjour	Effectifs	Hébergement	Transport
Allemagne : Ahaus et Bonn, en Rhénanie du Nord-Westphalie	33 élèves	en famille chez le correspondant et une nuit en auberge de jeunesse	car transporteur allemand : Hoge Reisen

Objectifs du séjour

Le projet s'inscrit dans le cadre du 40ème échange scolaire avec le collège-lycée « Saint Canisius » de Ahaus. Les élèves seront hébergés chez leurs correspondants avec lesquels ils vont entamer une relation épistolaire et électronique à partir de Noël. Celle-ci se poursuivra jusqu'au séjour ce qui leur permettra de déjà tous bien se connaître.

Programme envisagé

Lors du séjour dans les familles allemandes, ils vont pouvoir découvrir leur région, leur vie quotidienne, leur gastronomie, leurs fêtes ... Au programme sont déjà prévues les visites des villes de Ahaus, de ses villages, de Münster, et de Bonn à l'occasion du jubilé de l'échange.

Formalités administratives

Une autorisation de sortie de territoire doit être complétée. Elle doit être minutieusement remplie. En effet, depuis le 15 janvier 2017, tout élève mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Formulaire autorisation de sortie du territoire (ci-joint) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité valide (ou périmé depuis moins de 5 ans) **du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire** : carte d'identité ou passeport
- Pièce d'identité **valide** du mineur : carte d'identité ou passeport

Les élèves doivent être en possession d'une carte assurance rapatriement, d'une carte européenne d'assurance maladie. Vous renseignerez également l'autorisation parentale ci-jointe.

Etant donné la responsabilité qui pèse sur l'équipe encadrante, la direction du Groupe Scolaire La Salle St Joseph se réserve le droit d'annuler l'inscription d'un élève qui ferait preuve pendant l'année d'un comportement inapproprié qui serait alors une charge pour l'ensemble du groupe lors du séjour.

Horaires définitifs : Ils vous seront communiqués ultérieurement, mais il est envisagé un départ le vendredi 29 mars à 7h et un retour dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 avril 2019. Concernant l'accueil des correspondants allemands, ils arriveront à 19h le mercredi 6 mars et partiront à 8h le jeudi 14 mars.

Réunion de préparation du séjour : Dès le retour des vacances d'hiver, soit le **mardi 5 mars 2018 à 18h30**, la veille de l'accueil des Allemands pour vous donner les dernières modalités.

Coût du séjour

295 € payables sur février, mars et avril 2019. Ce prix inclut le voyage aller-retour, l'hébergement, les visites. Il restera à votre charge le pique-nique pour le trajet aller et l'argent de poche ainsi que l'accueil du correspondant de votre enfant (repas, pique-nique). En cas de maladie empêchant votre enfant de participer au voyage ou en cas d'événement familial grave, seul un remboursement partiel pourra être effectué (des frais sont déjà engagés pour le transport et les visites).

Une demande de subventions est faite près du Conseil Départemental et de l'OFAJ ; nous en connaissons le résultat en fin d'année scolaire. Si aide il y a, elle sera répartie en fin d'année scolaire.

Les élèves boursiers bénéficient de 50 % de réduction sur ce séjour. S'il s'agit du 2^{ème} séjour de l'année au sein d'une fratrie (au moins trois jours consécutifs au cours de la même année scolaire), 50 € d'aide est attribuée. Elle s'applique sur l'aîné de famille du Groupe Scolaire.

Nous sommes conscients que ce projet peut entraîner des difficultés financières pour certaines familles. Si cela est votre cas, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. Tordoir.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le professeur d'allemand

Le Chef d'Etablissement

H. Bayon

T. Tordoir

Echange linguistique avec l'Allemagne

Inscription et paiement

à redonner au professeur d'allemand au plus tard pour le **vendredi 14 décembre 2018**

Coût du séjour : 295 Euros

NOM Prénom (de l'élève) Classe

VEUILLEZ INDIQUER CI-DESSOUS VOTRE SITUATION

- Nous prenons entièrement à notre charge les frais du séjour
- Nous bénéficions d'une aide versée directement au collège (bourse, Comité d'Entreprise, MSA, etc...)

Précisez laquelle : Montant :

Il nous reste donc à verser personnellement la somme de :

Merci de noter ci-dessous votre choix de règlement :

- En 3 fois par prélèvement automatique : 100 € en février, 100 € en mars et 95 € en avril
- En 3 fois par chèque bancaire à l'ordre de l'**Ogec La Salle St Joseph** : 100 € en février, 100 € en mars et 95 € en avril. Vous fournirez les trois chèques avec cette feuille de règlement en indiquant au dos du chèque la date d'encaissement.
- Autre mode de paiement :

A..... Le.....

Signature des Parents ou du responsable légal

Circulaire d'information

Echange linguistique avec l'Allemagne : autorisation parentale

à remettre au plus tard **pour le vendredi 14 décembre 2018** au professeur d'allemand

① - AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (NOM - Prénom)

Adresse complète :

N° Tél. où l'on peut vous joindre en cas d'urgence :/...../...../...../...../

agissant en qualité de (1) père, mère, parents, exerçant le droit de garde, tuteur,

autorise ma fille / mon fils (1) : Classe :

- à participer au voyage organisé par le Collège La Salle St Joseph d'Argentré du P. en Allemagne **du 29/03 au 7/04/19.**
 - à participer aux activités prévues suivant les conditions indiquées par les responsables du voyage.
 - à se déplacer sans accompagnateur pendant les temps d'autonomie proposés lors des excursions.
- Le déplacement s'effectuera en car.

(1) Barrer la mention inutile

② - DECHARGE MEDICALE ET AUTORISATION

Problèmes particuliers :

- Allergies :
- Soins médicaux :
- Médicaments à prendre :
- Régime alimentaire :

③ - ENGAGEMENT

Il est entendu que le règlement du Collège La Salle Saint-Joseph continue à s'appliquer pendant les voyages et sorties.

Je m'engage à respecter celui-ci ainsi que les règles suivantes propres à un séjour :

- je respecterai toutes les consignes données par les accompagnateurs y compris celles qui concernent les temps libres et l'utilisation du téléphone portable ou tablette,
- je maintiendrai le car dans un bon état de propreté et d'ordre,
- je me comporterai avec politesse et respect tant dans le groupe et envers les accompagnateurs qu' envers les familles d'accueil, dont je respecterai les habitudes et le mode de vie,
- je ne participerai à aucune sortie qui ne serait pas organisée par les accompagnateurs ou les familles d'accueil,
- je m'abstiendrai de toute consommation de tabac, d'alcool, boissons énergisantes ou tout autre produit illicite et interdit,
- je ne monterai sur aucun deux roues motorisé (conduite ou selle)

*Tout manquement à ce règlement entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'au rapatriement d'autorité (**à la charge des parents**)*

A :, le
Signature de l'élève,

A :, le
Signature des parents ou du responsable légal

